

LES CHÔMEURS, ARMÉE DE RÉSERVE DES CAPITALISTES.

Les manifestations se succèdent, un jour les services publics, un autre les retraités, un autre encore les précaires et privés d'emploi : pour quelle efficacité, quel résultat ? Même si certaines rassemblent un nombre important de participants, c'est largement insuffisant et, surtout cela montre à nos gouvernants que le peuple ouvrier n'est pas capable de se rassembler et que la grogne qui se manifeste partout ne débouche sur rien de concret. Faut-il en conclure que ce peuple est satisfait de son sort, qu'il est encore possible de lui supprimer tout ce que ses anciens ont gagné par la lutte ? Beaucoup pensent que, parce qu'ils l'ont toujours connue, la Sécurité sociale est là de toute éternité et qu'elle durera toujours : ils ne voient pas que, demain, pour se soigner il faudra présenter sa carte bleue avant sa carte vitale ! Ils ont oublié que les congés payés ont été arrachés par la contrainte, par des grèves longues et dures, à un patronat arc-bouté sur ses prérogatives, qui utilisait les mêmes arguments que ceux que l'on entend aujourd'hui.

Est-ce que, trop souvent, les salariés ne sont pas abusés par ces arguments et ne font pas le jeu du patron pour « préserver l'entreprise » ? On a vu des *syndicalistes* soutenir l'abandon de jours de congé, sans compensation de salaire, pour que, disaient-ils, l'usine ne soit pas délocalisée ou fermée. Les exemples, comme celui de Continental à Compiègne, démontrent le marché de dupes.

La notion de « coût du travail » a été bien enfoncée dans la tête de nombreux salariés qui se laissent abuser et ne voient plus que seul leur travail est créateur de richesses, contrairement aux actionnaires, et que la seule façon de se faire entendre est de cesser le travail. En quoi consisterait ce coût du travail ? Le patronat n'admet pas de devoir s'acquitter des cotisations sociales ni même des salaires ! Pourtant, malgré ce coût du travail si insupportable, selon lui, les profits ne cessent

d'augmenter, les dividendes versés aux actionnaires font des bonds considérables, le CAC 40 atteint des sommets : 30 ans après sa création, à 1000 points, il est aujourd'hui près des 6000. Et il augmente chaque fois que des licenciements sont annoncés dans une grosse entreprise. Sur la même période, les salaires ont augmenté de ... et les retraites...ont baissé !

Le patronat a dû, en 1945 faire profil bas, **en raison de l'activité collaborationniste de la plupart des chefs d'entreprise (Renault, Air Liquide, Kuhlmann,...) et du rapport de force dû au poids de la CGT et du Parti communiste, accepter la mise en place des mesures définies, dès 1943, par le Conseil national de la Résistance.** Depuis, il a pour feuille de route la liquidation de toutes ces avancées sociales ainsi que de celles consécutives aux luttes de mai 1968.

Le but du patronat est d'avoir à sa disposition, au moment et pour la durée qui lui conviennent, un mois, une journée ou même une heure comme en Allemagne ou en Angleterre, des travailleurs dociles et formatés pour ne pas se révolter alors qu'ils auraient toutes les raisons de le faire.

Ces travailleurs, « taillables et corvéables à merci » comme on disait au Moyen Age, nombreux – aujourd'hui plus de 6 millions de personnes en recherche d'emploi – permettent au patronat le fameux chantage « si tu n'es pas satisfait, d'autres attendent la place » auquel il est parfois difficile de résister du fait de la conjoncture et aussi quand on pense au devenir de ses enfants !

PRÉCARITÉ GÉNÉRALISÉE DES TRAVAILLEURS, MISÈRE DES RETRAITÉS, TRAVAIL DES ENFANTS : VOILÀ CE QUI NOUS ATTEND, SOUS PEU, SI NOUS NE RÉAGISSONS PAS, SI NOUS NE PRENONS PAS DÈS MAINTENANT LA DÉCISION D'INVERSER LE COURS DES ÉVÈNEMENTS PRÉPARÉS PAR LA CLIQUE MACRON-MEDEF-FINANCE.

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

JOURS DE COLERE !

Contrairement à ce que certains, en haut lieu, aimeraient constater, **les salariés ne sont pas prêts à accepter sans réagir qu'on sacrifie leur protection sociale**, qu'il s'agisse de la Sécurité ou du Code du travail : mouvements de grève et manifestations se sont succédé en septembre et octobre, à l'appel de la CGT, parfois rejointe par une autre organisation syndicale et, souvent, par les organisations de jeunes. Ainsi, le 12, le 21, le 28 septembre, puis le 19 octobre, salariés et retraités se sont mobilisés. Sans oublier les services publics le 10 octobre, les Métaux le 13 octobre... et à nouveau le 9 novembre, les retraités à Paris, près de l'Assemblée nationale, puis le 16 novembre.

Des voix s'élèvent, au sein de la CGT, de plus en plus nombreuses, pour regretter cette succession de « journées corpo » et pour appeler à une **convergence des luttes**.

Les syndicats du bassin de Montluçon et Commeny appellent « à la responsabilité de toutes les fédérations et celle de la confédération de faire cesser cette avalanche d'appels corpo sur des journées spécifiques et de rester dans la ligne fixée au début de la lutte. (...) Il est évident que la convergence des luttes ne peut se construire qu'en étant connectée avec les salariés de nos entreprises et de nos services. »

♦ L'UD CGT du Val-de-Marne estime que « comme jamais, nous avons besoin de construire des passerelles idéologiques et revendicatives, de montrer la cohérence de l'attaque et du projet global du camp d'en face, d'y opposer nos propositions alternatives et de définir ensemble (UD – FD) une feuille de route d'actions communes nationales interprofessionnelles et intergénérationnelles.

♦ Les camarades de Montluçon/Commeny ajoutent « Ce n'est pas pour autant que dans nos bases nous abandonnons nos revendications. Faites confiance aux militants qui sauront et feront le lien. Il est évident que la convergence des luttes ne peut se construire qu'en étant connectée avec les salariés de nos entreprises et nos services ».

Pour de nombreux camarades mieux vaut une semaine de grèves et manifestations

ininterrompues que ces actions sporadiques qui usent les militants, sans résultat. Certes la feuille de paie s'en ressentira mais nous, retraités, pouvons rappeler à nos jeunes camarades que la grève est un investissement, que la perte, limitée dans le temps, est largement compensée par les résultats qui, eux, sont pérennes !

N'OUBLIONS PAS QUE LA MEILLEURE FAÇON DE CONTRAINDRE LE PATRONAT, ET LE GOUVERNEMENT À SA BOTTE, EST DE FRAPPER AU PORTEFEUILLE ! ET, SI « LE TRAVAIL COÛTE CHER », LE NON-TRAVAIL LUI COÛTE BIEN PLUS CHER !

En Italie, grande grève générale nationale

le 10 novembre, suivie par le public et le privé : usines et transports à l'arrêt, écoles et bureaux fermés. Le 11, manifestations dans 35 villes, suivies par des milliers de personnes, avec des slogans dénonçant les mesures antisociales, mais aussi refusant l'influence de l'OTAN, de l'UE. L'USB, membre de la FSM, était bien présente.



Pour la syndicalisation des retraités, travaillons tous ensemble !

LE 2 OCTOBRE, L'UFR A RENCONTRÉ L'USR DE BOURG-EN-BRESSE, avec pour but de poser les bases d'un travail commun, à la fois pour une meilleure connaissance des sections locales et pour optimiser la continuité syndicale, accroître la syndicalisation des retraités et mettre en place des sections syndicales d'entreprises. D'autres rencontres vont être programmées prochainement.

QUAND LES BANQUES CENTRALES SPOLENT LE PEUPLE GREC !

En 2010, soi-disant pour alléger les difficultés financières d'états en difficulté de la zone euro, la BCE (banque centrale européenne) a mis en place un mécanisme l'autorisant à acheter, sur le marché financier, les obligations émises par ces états. En 2010, ce mécanisme, efficace donc, a été remplacé par un autre. Dans le cadre de celui-ci, la BCE a acheté quelque 210 milliards d'€ d'obligations émises par la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. Le montant des obligations de l'état grec achetées par la BCE est estimé à 41 milliards d'euros. Ces obligations rapportent de l'argent à la BCE.

Ainsi, entre 2012 et 2016, la BCE a perçu 7,8 milliards d'€ sur les obligations de l'état grec. Ces milliards sont répartis entre les banques centrales nationales des pays de la zone euro, au prorata de leur part dans le capital de la BCE.

La BCE n'a pas vocation à augmenter ses revenus aux dépens des peuples, ses moyens doivent être mobilisés pour répondre aux besoins : promotion de la recherche, développement des infrastructures, création d'emplois stables et qualifiés, transition écologique...

Cette situation scandaleuse confirme plusieurs exigences portées par le mouvement syndical et les forces progressistes à travers l'Europe :

- **Transformation de la construction européenne, pour l'orienter vers la promotion des droits sociaux et de la protection de l'environnement,**
- **Approche coopérative pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs européens, chômage, précarité, inégalités, concurrence...**
- **Annulation des dettes indues, qui profitent aux spéculateurs et financiers, aux dépens des travailleurs,**
- **Changement des statuts et des objectifs de la BCE, pour la mettre au service de l'emploi et de l'activité économique.**

Pour le calcul d'un salaire décent minimum, exemple d'un budget (il faudrait ajouter les aléas de la vie sur une année mais c'est difficilement chiffrable. Il n'est pas tenu compte également des possibles crédits à la consommation ni d'éventuelles charges familiales).

- NOURRITURE : 15 € x 365 = 5475 €
- LOYER : 600 € x 12 = 7200 €
- IMPÔT SUR LE REVENU : à ajouter
- IMPÔTS LOCAUX : 1000 €
- GAZ ET ÉLECTRICITÉ : 100 € x 12 = 1200 €
- ENTRETIEN CHAUDIÈRE GAZ : 120 €
- ASSURANCE HABITATION : 250 €
- MUTUELLE/COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : 90 € x 12 = 1080 €
- ABONNEMENT FRANCE TÉLÉCOM : 17 € x 12 = 204 €
- TÉLÉPHONE PORTABLE : 20 € x 12 = 240 €
- INTERNET : 45 € x 12 = 540 €
- VOITURE (CARBURANT + ENTRETIEN) : 150 € x 12 = 1800 €
- ASSURANCES : 350 €
- VACANCES : 1500 €
- LOISIRS (CINÉ, THÉÂTRE, LECTURE, SPORT, SORTIES, RESTAURANT, ETC...) : 5 € x 365 = 1825 €

SOIT UN MONTANT ANNUEL

DE 22 784 € = 1898,66 € NET MENSUEL.

pour réellement vivre et non pas survivre, avoir un minimum de loisirs et de vacances, le salaire net mensuel devrait se situer aux alentours de 1900 euros.

Les montants ci-dessus sont des montants réels, communiqués par un camarade qui vit sans superflu.

CONCLUSION : pour réellement vivre et non pas survivre, avoir un minimum de loisirs et de vacances, le salaire net mensuel devrait se situer aux alentours de 1900 euros.

Les montants ci-dessus sont des montants réels, communiqués par un camarade qui vit sans superflu.

PRIX DU GAZ

Le tarif réglementé fixé par l'Etat était appliqué depuis plus de 70 ans. Saisi par des fournisseurs concurrents d'Engie, le Conseil d'Etat a dernièrement décidé que le maintien des tarifs réglementés était contraire aux droits de l'Union Européenne.

Cela constitue, selon la haute juridiction administrative, une entrave à la réalisation du marché concurrentiel.

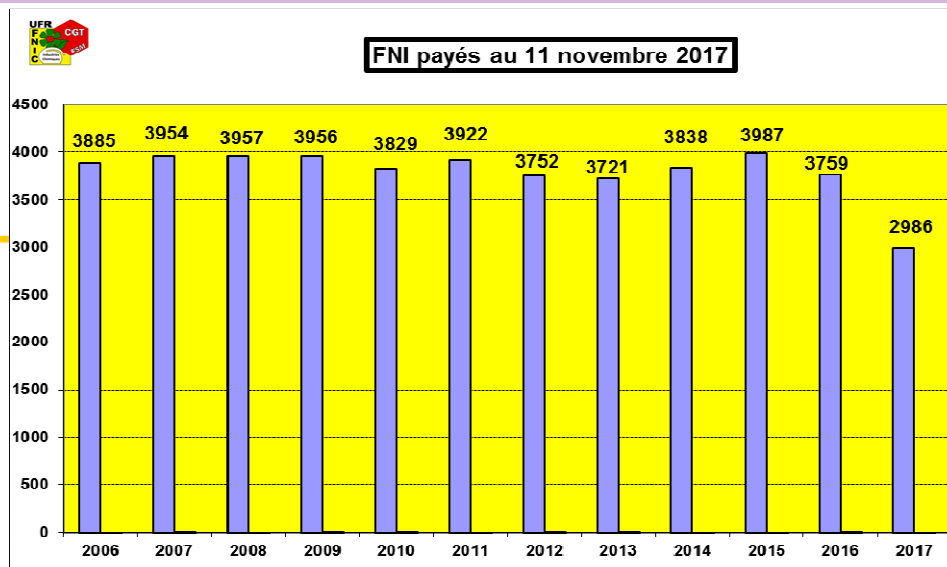
□ LA CSG : DÉJÀ 27 ANS !

Mise en place en 1990 pour fiscaliser les sources de financement de la Sécurité sociale, elle est prélevée directement sur les revenus du travail et du patrimoine des particuliers et concerne les revenus d'activité, les retraites et les indemnités (chômage, maladie...). Mais la CSG met à contribution principalement les revenus du travail (plus ou moins 70 % selon les années). Rappelons qu'elle a été adoptée par le 49.3 !

La CSG selon Macron : pour augmenter le pouvoir d'achat, le président a choisi, plutôt que d'augmenter le SMIC ou les minima sociaux ou les salaires de la

fonction publique, de supprimer certaines cotisations acquittées par les salariés en échange d'une hausse de cotisation de la CSG pour tous. Le salarié actif pourra noter une hausse, modique, de son pouvoir d'achat quand le retraité sera pénalisé, nous l'avons vu. Mais surtout, il s'agit d'une **financiarisation de la Sécurité sociale, à l'encontre du salaire socialisé, du financement de la Sécurité par des cotisations issues du travail.**

LA CGT REVENDIQUE QUE REVENUS FINANCIERS ET REVENUS DE REMPLACEMENT (INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION, PRIMES) SOIENT SOUMIS À UNE COTISATION ASSURANCE MALADIE ET NON À LA



**IL MANQUE
1000 FNI 2017
ET ENCORE PLUS DE
200 FNI 2016
POUR PARVENIR
AU RÉSULTAT DE
2015.**

Et ce qui est particulièrement préoccupant, c'est que, si on compare la situation de cette année à celle de l'an passé à la même date, on note un ralentissement net du règlement des cotisations.

Camarades, ce n'est pas le moment de baisser les bras, de ne plus contacter nos syndiqués : la lutte est plus que jamais nécessaire et elle se construit avec tous les camarades, que nous rencontrons notamment lors de la remise des timbres ou du paiement des cotisations.

La vie des sections

SYNDICAT CGT TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE
SECTION RETRAITÉS (préretraités, fins de carrières, veuves et veufs)

Episode 2

La pétition, signée par 460 retraités, annoncée dans *On continue* n° 79, a été remise aux pseudo-gestionnaires du CE (CFDT, FO, sans étiquette) par une forte délégation d'anciens délégués de la Plateforme. Une déclaration en deux points a été lue, le premier s'adressant aux élus, le second s'adressant au représentant de la Direction sur le coût des complémentaires santé, la

remise du certificat d'exposition, pour le suivi médical post-professionnel, la politique du groupe pour les salariés retraités.

Les élus, gênés, n'ont pas pu apporter de réponses satisfaisantes à leur décision stupide pénalisant les salariés qui ont fait la richesse du site et du CE ! Et le DRH s'est contenté de réaffirmer que Total fait tout pour ne rien changer à sa politique sociale (ou antisociale, c'est comme on veut).

La délégation, en s'adressant au CE, a surpris les dirigeants, tant élus que DRH, jamais confrontés à des interpellations en direct d'anciens salariés.

Devinez qui est vice-président du groupe de sondages Kantar Media ? Le beau-fils de M. Macron ! Vous savez dorénavant ce qu'il adviendra de vos opinions... Bizarre..., vous avez dit bizarre ? Comme c'est étrange !

Sébastien Auzière, ça vous parle ? Non, c'est normal. C'est juste le fils aîné de Brigitte Trogneux, devenue Macron par épousailles ice-President de la société Kantar, Kantar Health, à capitaux en partie qataris, qui a acheté, il y a quelques années, l'institut de sondages Sofres devenu depuis sondages bidon qui cherchent à influencer l'opinion des Français. Après ?

Chacun en fait ce qu'il veut. Mais faudra plus dire « Ah ? Je ne savais pas ! ».